

Contribution de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon au débat public sur la LGV POCL

Lors de son Assemblée générale du 22 novembre 2011, les élus de la Chambre de Commerce et d'industrie de Lyon ont réaffirmé la position exprimée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région le 27 octobre 2011 en précisant les attentes de Lyon vis-à-vis des fonctionnalités du projet de LGV Paris Orléans –Clermont Ferrand - Lyon dans l'argumentaire régional.

3^{ème} région européenne pour les investissements directs étrangers qui accueille 900 entreprises à capitaux étrangers, la région lyonnaise souligne par sa vitalité l'importance majeure des Liaisons ferroviaires grande vitesse et des services qui leur sont associés.

La fonction de siège à Lyon et dans les capitales européennes nécessite en particulier de nombreux échanges avec l'Île de France et les capitales économiques ou décisionnelles en Europe.

Ce sont autant de raisons pour lesquelles, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon soutient aux côtés d'autres Chambres de Commerce et d'Industrie et des acteurs économiques régionaux le projet de Ligne à Grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand Lyon.

Une des fonctionnalités attendues par la Ligne à Grande Vitesse Paris-Orléans-Clermont Ferrand-Lyon sera de trouver un équilibre entre les optiques de nouvelles dessertes au titre de l'aménagement du territoire et le temps de parcours qui doit rester une priorité avec la fiabilité de service pour les relations d'affaires.

Les attentes de Lyon vis-à-vis des fonctionnalités du projet :

→ De nouvelles dessertes entre Lyon et les métropoles européennes plaçant Lyon en position de Hub de la grande vitesse

Le dynamisme économique d'une métropole provient en partie des capacités d'échanges qu'elle offre. En outre, un temps de parcours plus performant garantit de nouvelles liaisons longues distances, ce qui rendra plus probable un arrêt à Lyon Saint Exupéry (exemple : Lille-Lyon-Barcelone). **L'opportunité d'augmenter la vitesse et de tendre vers le 360 km/h devra être approfondie** pour mesurer le potentiel du projet à attirer davantage de clientèles sur de grands axes européens, par exemple depuis Marseille, ou Barcelone voire Nice.

Le développement du tourisme urbain et d'affaires à Lyon et Rhône-Alpes, l'organisation de grands événements sportifs et de salons exposée à une forte concurrence en Europe se trouveront renforcés par la performance de la ligne : le parc Eurexpo à lui seul totalise plus de 1.200.000 visiteurs par an avec des dépenses du touriste d'affaires de 2.5 fois à 5 fois plus élevées que le touriste urbain.

→ Créer un nouvel axe Est-Ouest performant engagé avec le Lyon-Turin qui améliore la relation avec l'Ouest de Rhône-Alpes et l'Auvergne

Sur 800 entreprises ayant répondu à une récente enquête, 80% de celles présentes à Clermont-Ferrand entretiennent des relations avec Lyon (85% pour le bassin

SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 NOVEMBRE 2011

**PRISE DE POSITION DE LA CCI DE LYON SUR LE DEBAT
PUBLIC LGV PARIS ORLEANS CLERMONT LYON (POCL)**

Nombre de Membres Elus :	60
Nombre de Membre Elus en exercice :	60
Quorum :	31
Nombre de Membres Elus présents :	44

Etaient présents :

Mesdames Anni ALSING, Anne-Sophie PANSERI, Nathalie PRADINES, Elisabeth THION, Martine VALLET

Messieurs Jean-Louis BADOR , François BERGEZ, Christian BERTHE, Jean CANETOS, André-Claude CANOVA , Christophe CAPELLI, André CHOUVIN, Jean-Michel COQUARD , Christophe CROZIER , Marc DEGRANGE , Christophe DELATTRE , Jacques DESCOURS , Xavier DOLIGEZ, Michel DULAC , Philippe EYRAUD , Pierre-Emmanuel FANTON , Philippe FLORENTIN , Norbert FONTANEL , Vincent GIRMA , Philippe GRILLOT , Philippe GUERAND , Alain GUILLON , François GUILLON , Emmanuel IMBERTON , Jean-Michel JOLY , Fabrice LENOIR , Philippe LESCARBOURA , Dominique MINJARD, Pierre MOSSAZ, Jean MOUGIN , Robert NATALI , Yves POMMIER , Jean-Roger REGNIER, Denis ROUSSILLAT , François ROYER , Ronald SANNINO , Bruno TARLIER , François TURCAS, Philippe VALENTIN,

(Membres élus)

Nicolas MILLET rappelle tout d'abord le contexte :

- Projet inscrit dans la liste du Grenelle de l'Environnement parmi les projets de LGV après 2020,
- Débat public en cours (3 octobre.2011 au 31 janvier 2012),
- Réunions publiques le 1^{er} décembre à Villefranche sur l'insertion du projet en région lyonnaise et 13.12 à Lyon sur le fret avec intervention de Philippe GRILLOT,
- Expression des CCI de Rhône-Alpes coordonnée dans le cadre de la Commission régionale Aménagement du Territoire (vote en AG CCIR du 27 octobre 2011),
- Examen en Commission Aménagement CCI de Lyon du 8 novembre 2011.

Il indique que le projet est soumis au débat public avec deux principaux objectifs : constituer un itinéraire alternatif à la saturation à terme de la Ligne Paris Lyon et améliorer les dessertes avec Clermont Ferrand (à 2h) et le Centre.

Il rappelle les positions antérieures de la CCI de Lyon :

- 2009 : Commission Aménagement du Territoire et AG de la CCI de Lyon approuvant 30 propositions sur les liaisons ferroviaires grande vitesse Est-Ouest et Nord-Sud.
- 17 mai 2010 (Bureau de la CCI de Lyon) entrée dans l'association consulaire pour le POCL : soutien au passage à proximité de Roanne et à la connexion directe à Lyon Saint Exupéry.
- Juillet 2010 : avis de la CRCI précisant les attentes en matière de fonctionnalités.
- 7 mars 2011 : Bureau CCI de Lyon sur le SNIT puis Commission régionale CCIR.

Il précise les attentes de Lyon vis-à-vis des fonctionnalités du projet dans l'argumentaire régional :

- De nouvelles dessertes entre Lyon et les métropoles européennes plaçant Lyon en position de Hub de la grande vitesse, ce qui suppose une performance et une fiabilité sur les connexions lointaines : priorité donnée à un temps de parcours garanti inférieur à l'actuel,
- Un nouvel axe Est-Ouest performant engagé avec le Lyon-Turin qui améliore la relation avec l'Auvergne,
- Renforcer Lyon Saint Exupéry en élargissant son aire de chalandise à partir d'une connexion ferroviaire directe et en optimisant sa desserte TGV par un rééquilibrage au niveau du Nœud Ferroviaire Lyonnais,
- La performance de la grande vitesse au service du fret à haute valeur ajoutée.

Le Président Philippe GRILLOT propose à l'Assemblée d'affirmer son soutien au Scénario médian variante Sud et de préparer les interventions dans le débat public et le cahier d'acteurs de la CCI de Lyon qui viendra appuyer ces positions aux côtés de la CCIR Rhône-Alpes. Les CCI se réuniront ensuite le 6 décembre à l'ACFCI.

L'Assemblée accepte cette proposition à l'unanimité.

Fait à Lyon, le 22 novembre 2011
Pour extrait certifié conforme



Bernard SINOU
Directeur Général